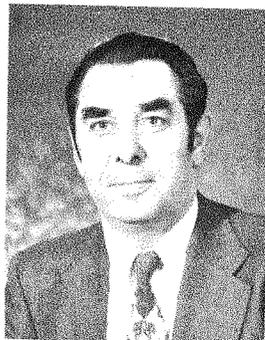


Fleville devant Nancy



EDITORIAL DU MAIRE



Au lendemain des Elections, je tiens tout d'abord à remercier les Electrices et les Electeurs qui m'ont permis d'accéder à ce poste.

Je remercie également l'ancien Conseil qui, sous la direction de son Maire a su, malgré la rapide progression de la Commune, mener à bien une tâche difficile et, en particulier, a permis au nouveau Conseil de démarrer avec une gestion financière saine ce qui donnera le moyen à certains projets de voir le jour dans un avenir assez proche :

- Le Mille-Club qui, je l'espère, apportera à nos Jeunes un lieu de détente et de rencontre.*
- . Aux sportifs l'occasion de se détendre dans une atmosphère amicale.*
- . Au troisième âge, de se réunir dans une ambiance sympathique pour y passer d'agréables moments.*
- Le nouveau Groupe scolaire de Fléville-Centre qui doit accueillir nos enfants pour la rentrée 1978-1979.*

Je fais appel dès maintenant aux personnes de bonne volonté susceptibles de nous seconder, tant dans les Commissions extra-Municipales que dans les animations sportives et culturelles.

Nous espérons que tous en commun nous ferons de FLEVILLE un endroit où il fera bon vivre loin et en même temps si proche de la ville. Tous ensemble, nous analyserons les problèmes qui peuvent se poser à chacun d'entre-vous et essayerons de les résoudre au mieux.

Dès à présent, votre Maire vous rappelle qu'il est et qu'il reste à votre disposition.

Jean LE BRASSEUR
Maire de FLEVILLE,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'JLB'.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- M. LE BRASSEUR Jean-Marie : 21 Rue Berlioz - Tél : 51-02-38
- M. GIRARD Jean-Marie - 1er Adjoint - 2 Rue du Breuil - Tél : 54-61-39
- M. ANTOINE Claude - 2ème Adjoint - 9 Rue Renoir - Tél : 55-13-18
- M. FROMENT Daniel - Adjoint supplémentaire - 3 Rue du Puits - Tél : 54-66-81
- M. BATHÉLIER Jean : 39 Rue Flaubert
- M. BONNET Michel : 20 Rue Verlaine
- M. BOULANGER Alain : Rue Léon Ducret
- M. DITCHE Gérard : Chemin des Canards - Tél : 54-60-51
- M. GELHAYE Yves : 37 Rue Flaubert
- M. GURY Jean-Claude : 33 Rue Flaubert - Tél : 55-54-05
- M. HENQUEL Jean-Paul : 1 Rue du Château - Tél 54-65-18
- Mme KOKOT Josette : 8 Rue Léon Ducret - Tél : 54-73-74
- M. de LAMBEL Thierry : Château - Tél 54-64-71
- M. MENTI César : 3 Rue Léon Ducret - Tél : 54-72-56
- M. SCHWEBEL Daniel : 41 Rue Manet - Tél : 51-42-68
- M. SOUHAIT André : 19 Rue Baudelaire - Tél : 51-49-10
- Mme THOMASSIN Janine : Rue Léon Ducret - Tél : 54-65-87

MAIRIE

Secrétariat : Tél. 54-65-00

Heures d'ouverture : Mardi : de 18 h à 19 h 30
Jeudi : de 9 h à 11 h 30
Samedi : de 18 h à 20 h

Secrétaire : M. BRUZI - Tél. 54-65-82
Personnel Administratif : Mme BOULANGER Catherine

Permanence du Maire : mardi, jeudi, samedi : de 18 h à 19 h 30
et sur rendez-vous en téléphonant soit :
- au Secrétariat de Mairie : 54-65-00
- soit à son domicile : 51-02-38

Permanence du 1er Adjoint : sur rendez-vous seulement vendredi de 14 h à 15 h
prendre rendez-vous par téléphone : 54-61-39

Permanence du 2ème Adjoint : sur rendez-vous seulement mercredi de 17 h à 18 h
prendre rendez-vous par téléphone : 55-13-18

Permanence du 3ème Adjoint : sur rendez-vous seulement lundi de 18 h 30 à 19 h 30
prendre rendez-vous par téléphone : 54-66-81

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire : Président de droit de toutes les Commissions

- FINANCES : Responsable : M. de LAMBEL
Membres : MM. BONNET, BOULANGER, FROMENT, HENQUEL
- IMPOTS : Responsable : M. FROMENT
Membres : MM. BONNET, BOULANGER, CHONE, HENQUEL, de LAMBEL, SIMONIN
- TRAVAUX : Responsable : M. ANTOINE
Membres : MM. BOULANGER, DITCHE, GURY
- FETES : Responsable : M. MENTI
Membres : MM. DITCHE, FROMENT, Mme KOKOT, M. SCHWEBEL
- SPORTS ET ANIMATION : Responsables : M. BOULANGER, Mme KOKOT
Membres : MM. GELHAYE, MENTI, SOUHAIT, SCHWEBEL, Mme THOMASSIN
- STATISTIQUES AGRICOLES) Responsable : M. HENQUEL
- TRIBUNAUX PARITAIRES) Membre : M. BOULANGER
- AIDE SOCIALE : Responsable : M. FROMENT
Membres : MM. GURY, MENTI
- ENVIRONNEMENT : Responsable : M. de LAMBEL
Membres : MM. BATHELIER, BONNET, HENQUEL, Mme KOKOT
- EAU : Responsable : M. SOUHAIT
Membres: MM. BONNET, MENTI
- COMMISSION SCOLAIRE : Responsable : M. ANTOINE
Membres :Mmes KOKOT, THOMASSIN
- URBANISME) Responsable : M. de LAMBEL
- PERMIS DE CONSTRUIRE) Membres : MM. BOULANGER, GELHAYE, HENQUEL
- RELATIONS PUBLIQUES : Responsable : Mme THOMASSIN
Membres : MM. BATHELIER, de LAMBEL
- DELEGUE AU DISTRICT : M. GIRARD
- SAPEURS POMPIERS : Responsable : M. BATHELIER
Membres : MM. de LAMBEL, SCHWEBEL
- PERSONNEL COMMUNAL : Responsable : M. GURY
Membres : MM. BOULANGER, HENQUEL, SOUHAIT
- LISTES ELECTORALES : Responsable : M. SOUHAIT
Membres : M. BATHELIER, Mme THOMASSIN
- CIMETIERE : Responsable : M. de LAMBEL
Membres : MM. BOULANGER, DITCHE
- GROUPE SCOLAIRE : Responsable : M. ANTOINE
Membres : MM. BOULANGER, DITCHE, GURY, MENTI, SCHWEBEL
- ZONE INDUSTRIELLE : MM. DITCHE, GELHAYE, GURY, HENQUEL

- RENSEIGNEMENTS UTILES -

- Perception de Laneuveville devant Nancy - Recette Municipale de Fléville : Tél. 52-07
Cité Administrative - Bât. H - Rue Ste Catherine - Nancy - poste 393
Permanence en Mairie annoncée par voie de presse et affichage.
- Inspection des Impôts :
Centre des Impôts - Nancy Sud-Est - Cité Administrative - Bât. H - Nancy - Tél. 52-07-16
- District Urbain de Nancy : 4, Rue Albert 1er - Villers lès Nancy - Tél. 28-53-65
- S.A.U.R. - Société d'Aménagement Urbain et Rural (eau)
9, Place de Paris - Vandoeuvre - Tél. 51-11-39
- Service de Sécurité :
 - . Sapeurs Pompiers Fléville - Chef de Corps : M. HABERER A. - Tél. 51-59-64
 - . Service des Pompiers de Nancy - Tél. 18
 - . Commissariat de Police - Saint Nicolas de Port - Tél. 48-10-36
 - . Centre Anti-Poisons - Nancy - Tél. 52-92-10
- E.D.F. Nancy-Sud : 30, Rue Lucien Galtier - Laneuveville devant Nancy - Tél. 51-43-30
- P.T.T. : 6, Place Ferry - Ludres - Tél. 51-06-00
- Assistance Sociale : Mlle GEOFFROY - Centre Villemin - Nancy - Tél. 51-38-17
Permanence : 2ème mardi de chaque mois (de 9 h à 10 h) en Mairie.
- Pharmacie : Didier - 35, Grande Rue - Heillecourt -
- Médecins :
 - . Docteur GACONNET - 17, Rue de la République - Jarville - Tél. 51-16-51
 - . Docteur GAYET - 16, Rue St Brieuç - Heillecourt - Tél. 51-36-62
- Infirmière Croix-Rouge :
Mme FROMENT - 3, Rue du Puits - Fléville devant Nancy - Tél. 54-66-81
- Correspondant de Presse Est Républicain : M. DUCRET Pierre - Tél. 54-64-28
- Ramassage des Ordures Ménagères : Entreprise COURQUET - Neuves Maisons - Tél. 25-30-
Ramassage les lundi et jeudi à partir de 6 h.
- Taxi : M. ZIMMER M. - Rue du Puits - Fléville devant Nancy - Tél. 55-52-26
- Culte Catholique : M. L'Abbé BOUVIER Curé de Fléville devant Nancy - Tél. 54-64-39
Horaires des messes : dimanche 11 h 15 Fléville Centre
samedi 18 h 30 Fléville Nord
- Associations Locales :
 - . Association Sportive - Président : M. GIRARD Michel
 - . Anciens Combattants - Président : M. SOUDIEU Gaston - Tél. 52-72-07
 - . Personnes Agées : M. RENAULT Gaëtan
 - . Association Familiale - Président : M. AUBRY Jean - Tél. 54-66-67
 - . Unité Coopérative - Président : M. WEILER Marcel - Tél. 51-42-66
 - . Parents d'Elèves : M. BRIEL J. - Tél. 51-14-81 - Section locale de la Fédération C
 - . Chasseurs - Président : M. ROYER P.
- Transports : Autobus G.G.F.T.E. - Tél. 40-29-65

Fête Patronale 1977 : 8 mai à Fléville Centre sur le terrain de sports

NOTA : Ces renseignements seront complétés ou rectifiés éventuellement dans le bulletin n° 2.

COMMENT SE PROCURER... Mairie - Services administratifs (Etat-civil, etc.)

DOCUMENT DESIRE	OU S'ADRESSER ?	RENSEIGNEMENTS OU PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance (Etat-civil)	Mentionner : date de naissance, filiation	Gratuit	Pour les demandes faites par correspondance, il est recommandé de fournir une enveloppe timbrée avec l'adresse.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage (Etat-civil)	Mentionner la date du mariage, les noms, prénoms des conjoints	Gratuit	
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile (Etat-civil)	Mentionner : la date du décès, nom et prénoms de la personne décédée	Gratuit	
Duplicatum du livret de famille	Mairie du lieu de mariage (Etat-civil)	Mêmes renseignements que pour extrait d'acte de mariage	Gratuit	Joindre un certificat de perte ou livret à remplacer
Fiche d'état-civil (individuelle ou familiale)	Toutes mairies et mairie du lieu de domicile	Livret de famille Extrait de naissance Carte Nationale d'identité (1)	Gratuit	(1) Etablie sur production de la carte nationale d'identité, la fiche d'état civil peut remplacer le certificat de nationalité
Certificat de vie (procuration)	Mairie du lieu de domicile	idem	Gratuit	
Carte nationale d'identité	Mairie du lieu de domicile Commissariat de Police	2 photographies récentes, de face, livret de famille ou extrait de naissance, timbre fiscal de 15 F	15 F (timbre fiscal)	
Passport	idem	Carte d'identité, extrait de naissance, timbre fiscal de 100 F, 2 photographies	100 F (timbre fiscal)	
Autorisation de sortie du territoire (des mineurs)	Le pere (ou la mere) se présente a la mairie du lieu de domicile ou au commissariat de police	Carte d'identité du mineur ou livret de famille	Gratuit	
Copie certifiée conforme	Mairie du lieu de domicile	Présenter copie et original	Gratuit	
Carte nationale de priorité (mères de famille)	Mairie du lieu de domicile	Livret de famille + carnet de maternité, 1 photographie	Gratuit	(2) Les timbres poste ne sont pas admis. Seuls sont acceptés les paiements par mandats, chèques.
Certificat de nationalité	Grefre du Tribunal d'Instance du lieu de domicile	Documents prouvant la nationalité française, livret de famille des parents	35 F	+ Frais d'affranchissement en retour
Caster judiciaire	Grefre du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	Etat-civil (date et lieu de naissance, filiation)	11 F 50	

INFORMATIONS SCOLAIRES

FLEVILLE CENTRE :

- Ecole Primaire - Directeur : M. CLAUDON B. - Tél. 54-65-50
- Ecole Maternelle - Mme MAIREY E.

FLEVILLE NORD :

- Ecole Primaire - Directeur : M. VILLEMIN - Tél. 51-57-21
- Ecole Maternelle - Directrice : Mme MIGEOT - Tél. 51-00-68

AUX NOUVEAUX HABITANTS DE FLEVILLE

Tout d'abord, souhaitons leur la bienvenue dans notre village lorrain.

Ne négligez pas de venir vous inscrire en Mairie dès votre arrivée, et ne manquez pas de réparer au plus vite cet oubli, si ce n'est déjà fait.

- Il est indispensable, pour la bonne gestion de la Commune, de pouvoir faire le point surtout en ce qui concerne le nombre d'enfants à scolariser à la rentrée prochaine. Une classe supplémentaire ne s'improvise pas en catastrophe, mais se prévoit en temps opportun.
- De plus, la Loi fait une obligation à tout citoyen français de s'inscrire sur une liste électorale. Le changement de résidence n'entraîne pas systématiquement cette inscription. Vous devez à cet effet retirer un imprimé en Mairie.

Les jeunes qui viennent d'atteindre leur majorité doivent aussi penser à se faire inscrire.

- LES ELECTIONS MUNICIPALES A FLEVILLE -

Voici les résultats de la dernière consultation pour le renouvellement du Conseil Municipal :

I - Premier tour de scrutin du 13 mars 1977 -

- 46 candidats répartis sur 3 listes (Fléville Avenir, Fléville Réalité, Union et Défense des Intérêts Communaux) et 1 candidat isolé (Fléville Renouveau).

Nombre d'inscrits : 720

Nombre de votants : 612, soit une participation de 85 %

Suffrages exprimés : 584

Aucun candidat n'a été élu car pour obtenir la majorité absolue, il aurait fallu 294 voix et le plus approchant, Monsieur Alain Boulanger, a obtenu 277 voix.

II - Deuxième tour de scrutin du 20 mars 1977 -

- 49 candidats répartis sur 3 listes (Fléville Avenir, Fléville Réalité, Union et Défense des Intérêts Communaux) et 1 candidat isolé (Fléville Renouveau).

Nombre d'inscrits : 720

Nombre de votants : 612, soit une participation de 85 %

Suffrages exprimés : 595

Ont été élus comme Conseillers Municipaux :

- M. LE BRASSEUR	289 voix
- M. J.P. HENQUEL	270 voix
- M. Alain BOULANGER	266 voix
- M. FROMENT	263 voix
- M. GURY	255 voix
- M. MENTI	250 voix
- M. J.M. GIRARD	248 voix
- M. GELHAYE	245 voix
- M. ANTOINE	244 voix
- M. BATHELIER	240 voix
- M. de LAMBEL	238 voix
- M. SOUHAIT	237 voix
- Mme THOMASSIN	235 voix
- M. DITCHE	226 voix
- M. BONNET	222 voix
- M. SCHWEBEL	215 voix
- Mme KOKOT	199 voix

CHRONIQUES

- LIBRES PROPOS SUR LES ELECTIONS -

Les élections étant terminées, on voudrait pouvoir en tirer des enseignements ou des comparaisons avec le passé, mais cela est difficile pour ce passé à Fléville car il y avait alors 340 habitants, 11 conseillers à élire et au maximum 2 listes électorales.

La présente élection fut passionnée sans être animée à l'excès, en raison du nombre réduit de réunions électorales, mais elle a été marquée par la présence électorale des 1.200 nouveaux habitants de la Commune ; cela a provoqué une multiplicité des candidatures, soit 46 au premier tour et 49 au deuxième tour, alors qu'il n'y a que 17 sièges à pourvoir.

De mémoire d'homme on avait jamais vu à Fléville un premier tour de scrutin sans élus ; parfois dans le passé il en restait 3 ou moins encore, mais cette fois les urnes ont été muettes et alors les discussions ont été plus vives. Un analyste électoral aurait pu prévoir cela car la longue attente pour les nouveaux habitants de pouvoir s'exprimer au Conseil a provoqué une poussée, un foisonnement de candidats, mais au moins les tendances diverses ont pu s'exprimer. Le nouveau Conseil Municipal sait ainsi mieux à quoi s'en tenir et c'est un bien pour lui d'autant qu'en définitive un certain nombre d'habitants ne se connaît pas les uns les autres.

Le renouvellement très important de l'équipe municipale, puisqu'il demeure 2 conseillers sortant dont l'ancien maire, est dû avant tout à ce que quelques conseillers précédents avaient déjà accompli 3 ou 4 mandats et désiraient céder la place en fin de carrière une fois leur tâche accomplie.

Très sagement, il faut le dire, les élections ont été apolitiques et les programmes des 3 listes ainsi que du candidat isolé peuvent à elles toutes faire l'objet d'un seul et même objectif d'avenir immédiat. Prudemment du reste personne ne

Centre, y compris ceux qui résident près des écluses du canal. Cette répartition ne donne pas une idée exacte de la population car il y a un nombre appréciable de non inscrits à Fléville-Nord, et toutes ces proportions risquent d'ailleurs d'être encore bouleversées dans 2 ou 3 ans par l'arrivée de nouveaux habitants des lotissements actuels et avenir dans Fléville-Centre.

Maintenant que tout cela est passé, le Conseil se met au travail avec ardeur ; gouverner c'est prévoir dit-on, aussi nous devons-nous de préciser et mettre en ordre les grandes idées forces d'une action future, en un mot notre politique.

Fléville doit faire un choix qu'aucune élection ne déterminera, mais qui résultera de la volonté de ses habitants car si la Commune ne fait pas son choix, il sera fait pour elle par des "puissances extérieures".

J'aurais voulu qu'il y ait à ces élections un grand débat public sur la question de fond de l'avenir de la Commune ; tout le monde s'agite dans les sphères officielles du Département et notre Commune fait partie de cette sphère de discussions, le G.E.P. (Groupe d'Etudes et de Programmation), la CLAU (Commission Locale d'Aménagement et d'Urbanisme), l' AUAN (Agence d'Urbanisme de Réglementation Nancyenne), le DU (District Urbain de Nancy) ont tous des idées et des volontés contradictoires, et la Commune, mouton esseulé, n'a pas exprimé clairement son opinion dans ce concert.

Il est important que le Conseil Municipal adopte une politique claire en la matière et qui soit l'expression de la population.

On peut résister à tout prix et dans toute la mesure du possible à l'expansion, on peut provoquer plus vite que prévu cette expansion vers le sommet des 12.000 habitants proposés pour l'horizon 2000, on peut mesurer aussi une lente progression pour laisser aussi de quoi faire aux successeurs.

A cette question fondamentale, le Conseil Municipal devra répondre au plus vite ; nous devons avoir une politique cohérente et claire car nous ne voulons pas en arriver à adopter celle qui nous serait suggérée ou imposée par d'autres.

T. de LAMBEL

Un Bulletin Municipal est ouvert à toutes et à tous. Nous espérons que vous voudrez bien nous aider dans cette oeuvre.

La création de la Commission "Relations Publiques" a pour effet de recueillir toutes vos propositions et suggestions pour la bonne "marche" de notre Commune.

Chacun de nous doit prendre conscience qu'il est un "élément actif" qui ne doit pas se contenter d'accepter ou de contester, mais il doit pouvoir exposer son avis et intervenir.

Si vous avez des suggestions, des propositions à faire ;

Si vous avez des critiques à formuler ;

Ecrivez-nous, toutes vos questions seront examinées.

Nous estimons que le dialogue est nécessaire.

Cette rubrique vous est ouverte. Profitez-en !

Nom-Prénom :

Adresse :

1°) - Quels sujets souhaiteriez-vous voir traiter dans le Bulletin Municipal ?

2°) - Avez-vous un problème susceptible d'être exposé au Conseil Municipal ?

à découper suivant le pointillé et transmettre en Mairie

OFFREZ VOTRE SANG

Une "Journée du Sang" sera organisée à Fléville par des spécialistes du Centre de Transfusion Sanguine :

le SAMEDI 18 JUIN de 8 heures à 12 heures

Si vous offrez votre sang pour la première fois, vous recevrez, dans un délai d'un mois, votre carte de groupe sanguin et facteur rhésus.

Elle restera votre propriété, vous permettant, en cas d'accident de bénéficier très vite d'une transfusion en toute sécurité ou de sauver vous-même, un malade ou un blessé.

Un chaleureux accueil vous est réservé, et une collation vous sera servie après la prise de sang.

VENEZ NOMBREUX !

SPORTS ET ANIMATION

- L'Assemblée générale de l'Association Sportive est prévue le Vendredi 13 Mai à 20h30 à la Salle de réunions de la Mairie.

Toutes les personnes désireuses de participer à l'organisation sont conviées à assister à cette réunion.

Disciplines envisagées : -Hand Ball
-Volley Ball
-Basket
-Tennis

dès réception du terrain et des vestiaires.

- Prochainement, réception définitive du MILLE-CLUB.

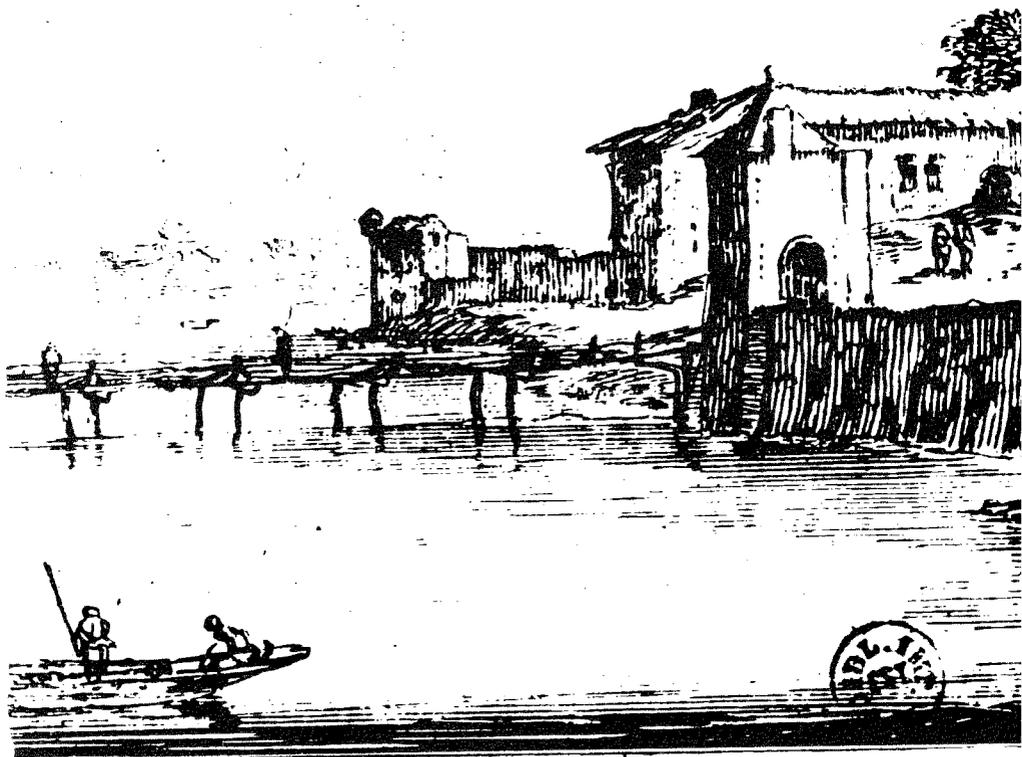
Diverses activités pourront y être pratiquées :

- Pour les petits et les jeunes : -Modélisme - aéromodélisme
 - Modelage terre et plâtre
 - Marionnettes et expression
 - Philatélie
 - Peinture
 - Vannerie
 - Folklore
 - Décoration (art floral par exemple)
- Pour les adultes et les jeunes : -vélo
 - Pétanque
 - Club féminin
 - Club 3ème âge
 - information scolaire, familiale, sociale
 - information des consommateurs.

Cette liste n'est pas limitative, nous vous invitons à nous faire connaître vos suggestions. Chaque activité ou discipline devra fonctionner sous la responsabilité d'un Animateur. Nous encourageons tous ceux qui seraient intéressés, à se mettre en contact, dès maintenant, avec les membres de la "Commission Sports et Animation" afin qu'ils puissent obtenir tous les renseignements nécessaires en vue de cette formation.

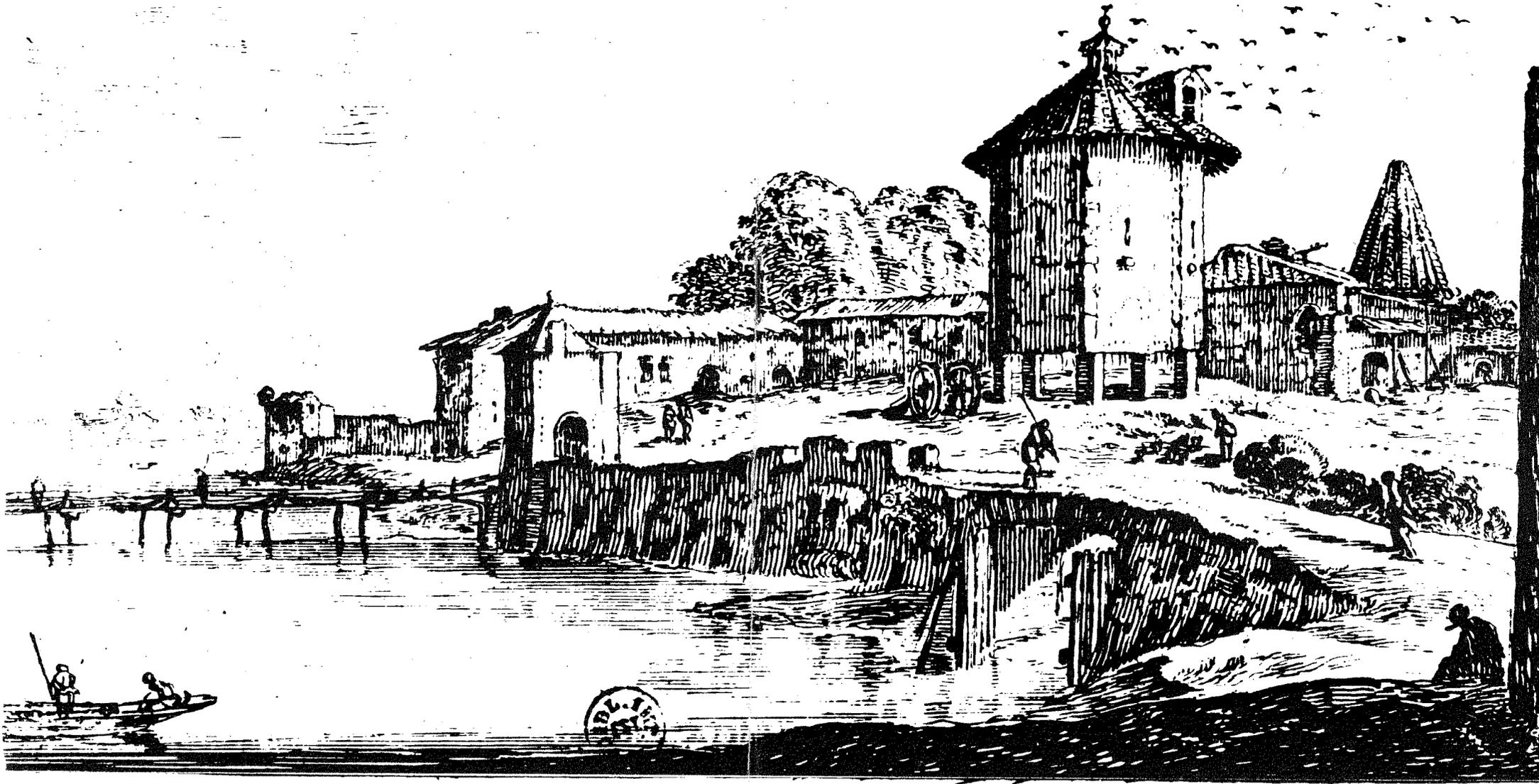
- De leur propre initiative, des Jeunes de Fléville-Nord, ont, par des services rendus, réussi à rassembler la somme de 554F20, qu'ils destinent à la mise en route du Mille-Club.

Qu'ils soient encouragés !



Vue du Village a

Fleville devant Nancy



Vue du Village de Fleville proche Nancy . Israel ex. n° 1